Mbonimpa maintenu en prison : "inacceptable" et "injuste" dit la défense

RFI, 22-07-2014 Burundi : pas de mise en libertÃ© provisoire pour Mbonimpa Pierre-Claver Mbonimpa restera en prison. La cour dâ€™appel de Bujumbura, au Burundi, vient de rejeter la demande de mise en libertÃ© provisoire de lâ€™une d principales figures de la sociÃ©tÃ© civile burundaise, en prison depuis la mi-mai. Le procÃ¨s de ce dÃ©fenseur des droits de lâ€™homme avait dÃ©butÃ© le 4 juillet. Pas de rÃ©pit pour Pierre-Claver Mbonimpa, malgrÃ© son grand Ã¢ge -Â 65 ansÂ -, e maladie incurable, le diabÃ¨te. AprÃ¨s le tribunal de grande instance de Bujumbura, câ€™est cette fois la cour dâ€™appel qui a rejetÃ©, lundi, sa demande de mise en libertÃ© provisoire. Le plus cÃ©lÃ¨bre dÃ©fenseur des droits de lâ€™homme du Burun restera donc en prison jusquâ€™Ã la fin deÂ son procÃ¨s, dont la date de reprise nâ€™a pas encore Ã©tÃ© fixÃ©e.

Â«Â Câ€™est une dÃ©cision inacceptable, injuste, mais nous ne pouvons que nous inclinerÂ Â», a rÃ©agi Me Antoine Nzobandora, lâ€™un de ses avocats. Cela va surtout Ã lâ€™encontre, poursuit lâ€™avocat, Â«Â dâ€™une circulaire ministÃ© la libertÃ© provisoire pour les dÃ©tenus Ã¢gÃ©s de plus de 60 ans et atteints dâ€™une maladie chronique. Câ€™est son casÃ ministÃ¨re public, lui, se dit Â«Â satisfaitÂ Â» de cette dÃ©cision. Â«Â Cela va Ã©viter que le dÃ©tenu ne rÃ©cidive ou nâ€™Ã justiceÂ Â», a commentÃ© le procureur de Bujumbura, Arcade Nimubona. Pierre-Claver Mbonimpa est poursuivi pour Â«Â atteinte Ã la sÃ»retÃ© intÃ©rieure et extÃ©rieure de lâ€™EtatÂ Â» et Â«Â faux et usage de fauxÂ Â». Il avait dÃ©noncÃ entraÃ®nements paramilitaires que suivraient des jeunes du parti au pouvoir, le CNDD-FDD, dans lâ€™est de la RDC. Il risque cinq ans de prison malgrÃ© uneÂ forte mobilisation nationale et internationaleÂ en faveur de sa libÃ©ration.